

SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION EN MATIERE DE SAISIE IMMOBILIERE

L'AN DEUX MILLE SEIZE ET LE VINGT DEUX DÉCEMBRE

Durée : de 09h15 à 15h20

Nous, SELARL MARGO-DOYEN, Huissiers de Justice Associés, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de CHANTILLY (60500), 1 avenue du Général de Gaulle, par l'un d'eux soussigné Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

À LA DEMANDE DE :

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SAINT CYR L ECOLE, Immatriculée au RCS N° 450403746, dont le siège social est 7 RUE MARCEAU AUX LIEUX ET PLACE DE LA ZAC CENTRE VILLE 78210 SAINT CYR L'ECOLE Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège
Elisant domicile en mon Etude

JE ME SUIS TRANSPORTÉE DANS LES LOCAUX DE :

Monsieur Né le 23/09/71 à au Portugal, De nationalité Portugaise
et
Madame née CUSTODIA NUNES FERNANDES, Le 09/10/73 à au Portugal,
De nationalité Portugaise,
sis
73 rue louis DESHAYES
60110 MERU

AGISSANT EN VERTU :

D'une ordonnance rendue sur requête par le Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BEAUVAIS le 16 décembre 2016, que j'ai préalablement signifiée à M.PEREIRA et accompagnée de deux témoins, membres de la police municipale de Méru et du serrurier, lesquels ont signé sur l'annexe jointe au présent, et,

Afin de procéder à la description des lieux saisis, suite au commandement afin de saisie immobilière portant sur une créance de 207 263,38 euros et dans le cadre de la procédure de saisie immobilière engagée et en application des articles ci-après rappelés :

Art L 142-3 du code des procédures civiles d'exécution :

A l'expiration d'un délai de huit jours à compter d'un commandement de payer signifié par un huissier de justice et resté sans effet, celui-ci peut, sur justification du titre exécutoire, pénétrer dans un lieu servant à l'habitation et, le cas échéant, faire procéder à l'ouverture des portes et des meubles.

Art L 142-1 du code des procédures civiles d'exécution :

En l'absence de l'occupant du local ou si ce dernier en refuse l'accès, l'huissier de justice chargé de l'exécution ne peut y pénétrer qu'en présence du maire de la commune, d'un conseiller municipal ou d'un fonctionnaire municipal délégué par le maire à cette fin, d'une autorité de police ou de gendarmerie, requis pour assister au déroulement des opérations ou, à défaut, de deux témoins majeurs qui ne sont au service ni du créancier, ni de l'huissier de justice chargé de l'exécution.

Dans les mêmes conditions, il peut être procédé à l'ouverture des meubles.

L'huissier de justice mandaté par le créancier poursuivant pour procéder à la description d'un immeuble faisant l'objet d'une saisie ne peut pénétrer dans les lieux occupés par un tiers en vertu d'un droit opposable au débiteur que sur autorisation préalable du juge de l'exécution, à défaut d'accord de l'occupant.

SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



1- LE BIEN :

Les Extérieurs :

Le pavillon se trouve sur une butte, le long de la route menant de Meru à Lardière, bordée principalement de pavillons.

La propriété comporte un jardin.

Le garage accolé est en travaux et le béton est brut.



La maison présente un crépi beige, des volets bois dont le vernis est usagé ; le terrain est partiellement en pente, clos par un grillage recouvert de végétation.



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Sur le côté, le crépi présente des coulures noires ; à cet endroit sont stockés divers éléments et se trouve une petite cabane en bois.



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H. T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Le terrain se poursuit sur l'arrière, dos et bordé par une palissade de panneaux ciment sur le fond et la droite, donnant sur l'arrière du garage (non fermé) et se trouve un apprentis.

L'arrière du pavillon présente un crépi en bon état et des volets dont le vernis est en meilleur état que la façade avant.



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

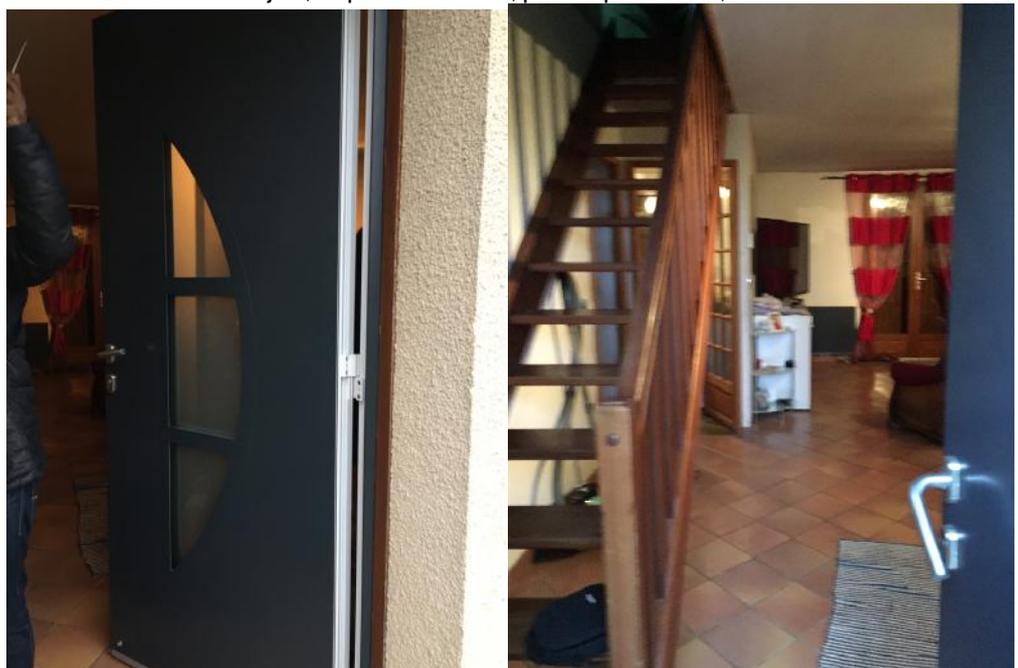
T.T.C	1200,57



L'Intérieur :

Séjour :

On accède directement sur le séjour, au pied de l'escalier, par une porte neuve, moderne.



Le sol est carrelé dans les tons bruns, les murs recouverts de revêtement blanc très usagé, dégradé, Sali.

5160992

Acte : 19069



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

La pièce comporte une cheminée avec un insert et M.PEREIRA m'indique que le conduit est gainé.

La pièce donne sur le jardin arrière et le jardin façade par 2 portes fenêtres bois.

La pièce comporte également le tableau électrique à gauche en entrant et sur le mur mitoyen de la cuisine le thermostat.



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



M.PEREIRA m'indique que le **chauffage est électrique**.

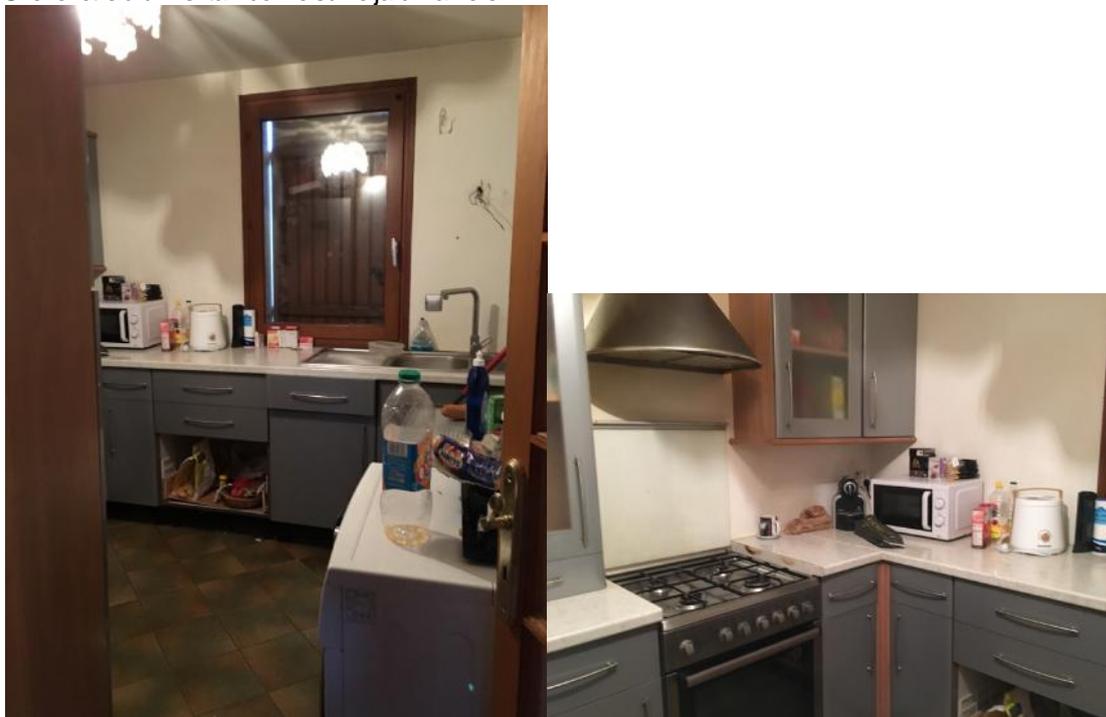
A la suite, se trouve la **cuisine** :

en façade arrière, sol carrelé dans les tons marrons-vert foncé.

Elle est pourvue d'éléments de cuisine intégrée, le tout sale ; les murs sont dégradés, présentant des trous sur la droite de la fenêtre.

Le plafond est sale.

Une fenêtre à un ventail donne sur le jardin arrière.



Dégagement :

Il dessert, sur la droite, les wc, une chambre, au fond, la salle de bains et sur la gauche une seconde chambre.

Le sol est carrelé à l'identique du séjour, les portes des pièces sont toutes similaires et bois avec poignées en métal doré.



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

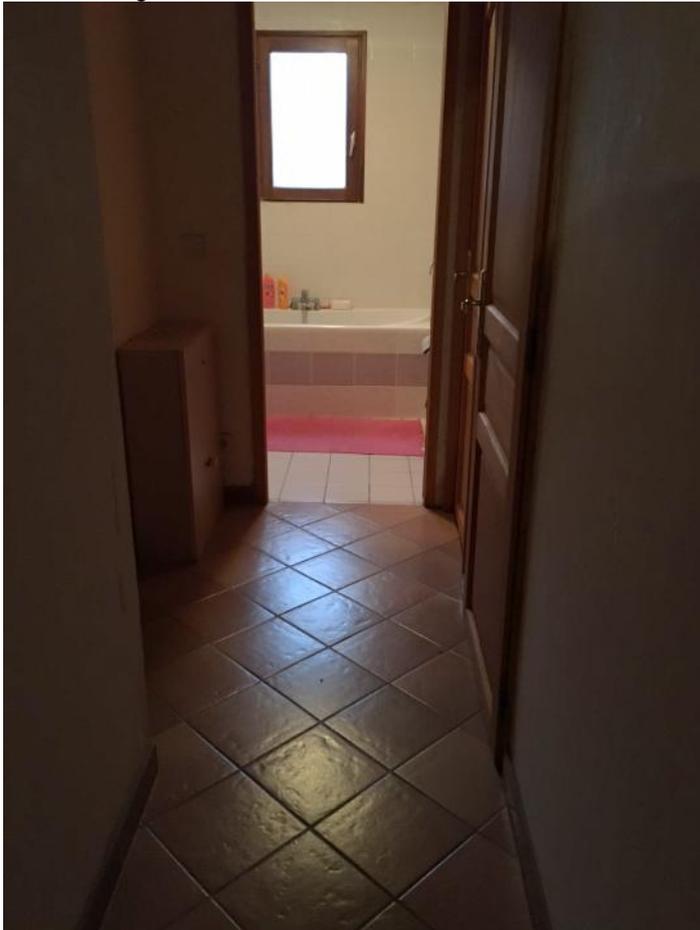
Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Le revêtement mural est brut et dégradé.



WC :

Le sol est carrelé ; les murs sont carrelés jusqu'à environ 1,80m de haut ; le plafond est peint en rose saumon et le haut du mur est recouvert d'un simple apprêt.

Un point lumineux au plafond.



5160992

Acte : 19069

SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

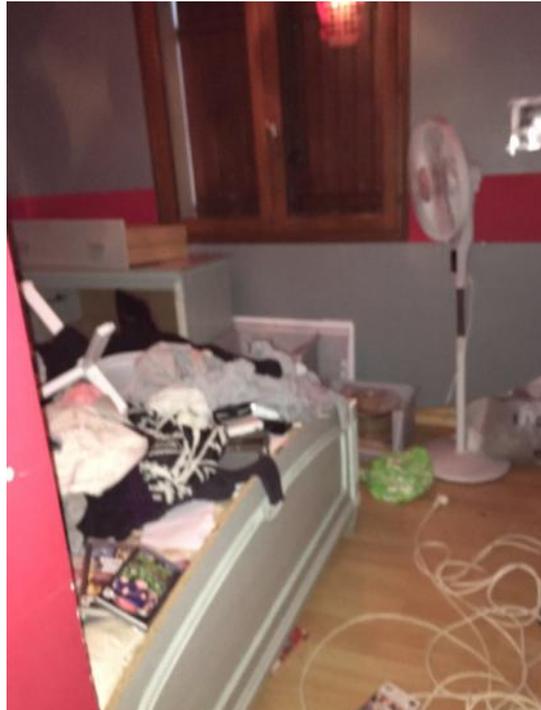
Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

Chambre à droite :

La chambre est particulièrement encombrée.



Le sol est en parquet flottant ; la chambre donne sur le jardin arrière, les murs sont en rouge et gris ; le plafond est peint en rouge.

Je constate que l'angle gauche (mitoyen de la salle de bains) est fortement dégradé,



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

ainsi qu'un angle haut à gauche de la fenêtre.



Un point lumineux central au plafond.

Salle de bains :

Les murs sont carrelés jusqu'au plafond, ainsi que le côté de la baignoire et le sol.

Les joints de la baignoire sont noircis, la robinetterie entartrée.

Le lavabo une vasque est sale, entartré, disposé sur un meuble 2 portes en bois.



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Le plafond est recouvert d'un revêtement dégradé et je note un trou béant dans l'angle droit au plafond dont M.PEREIRA m'indique qu'il s'agit d'un ancien dégât des eaux.



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

La pièce comporte un radiateur sèche-serviettes.

Chambre de gauche :

Elle donne sur la façade avant ; le sol présente un parquet flottant.

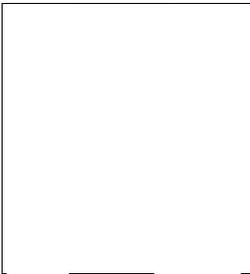
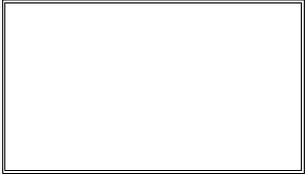
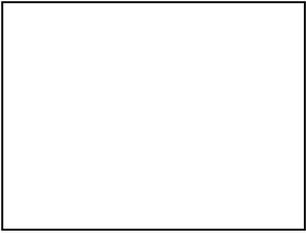
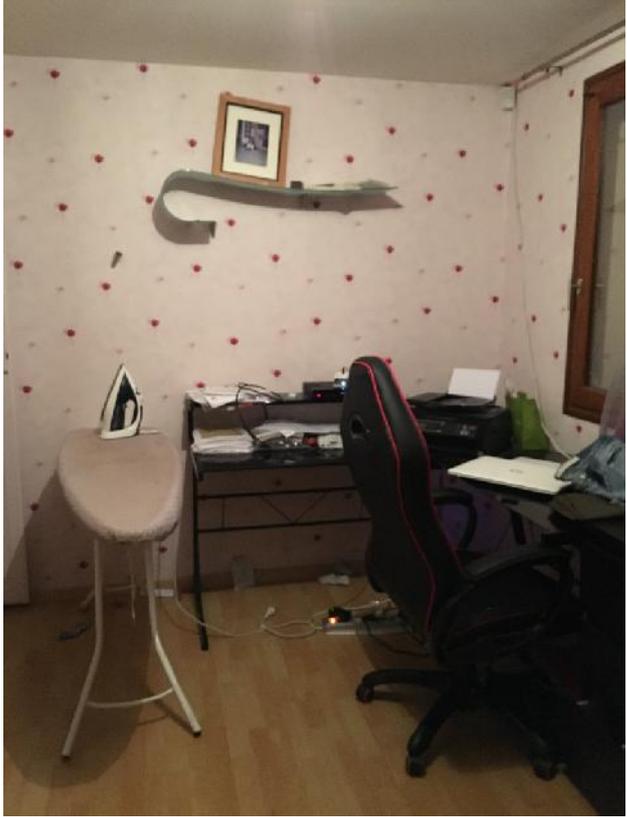
Elle comporte 2 fenêtres à doubles ventaux.

Mur et plafond en état d'usage, mais la vmc est obturée par du tissu.



La pièce comporte un triple placard penderie.





SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

On peut accéder au garage par le jardin sur l'arrière (absence de porte).



Etage

On y accède par un escalier en bois donnant sur un palier avec une fenêtre de type velux et comportant un ballon d'eau chaude dont un cache un manquant.



5160992

Acte : 19069



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Chambre droite :

Elle donne en façade avant ; le sol est recouvert de parquet flottant, la fenêtre est droite, dans un renforcement et je note que l'isolant mural est détaché à droite au bas de la fenêtre.



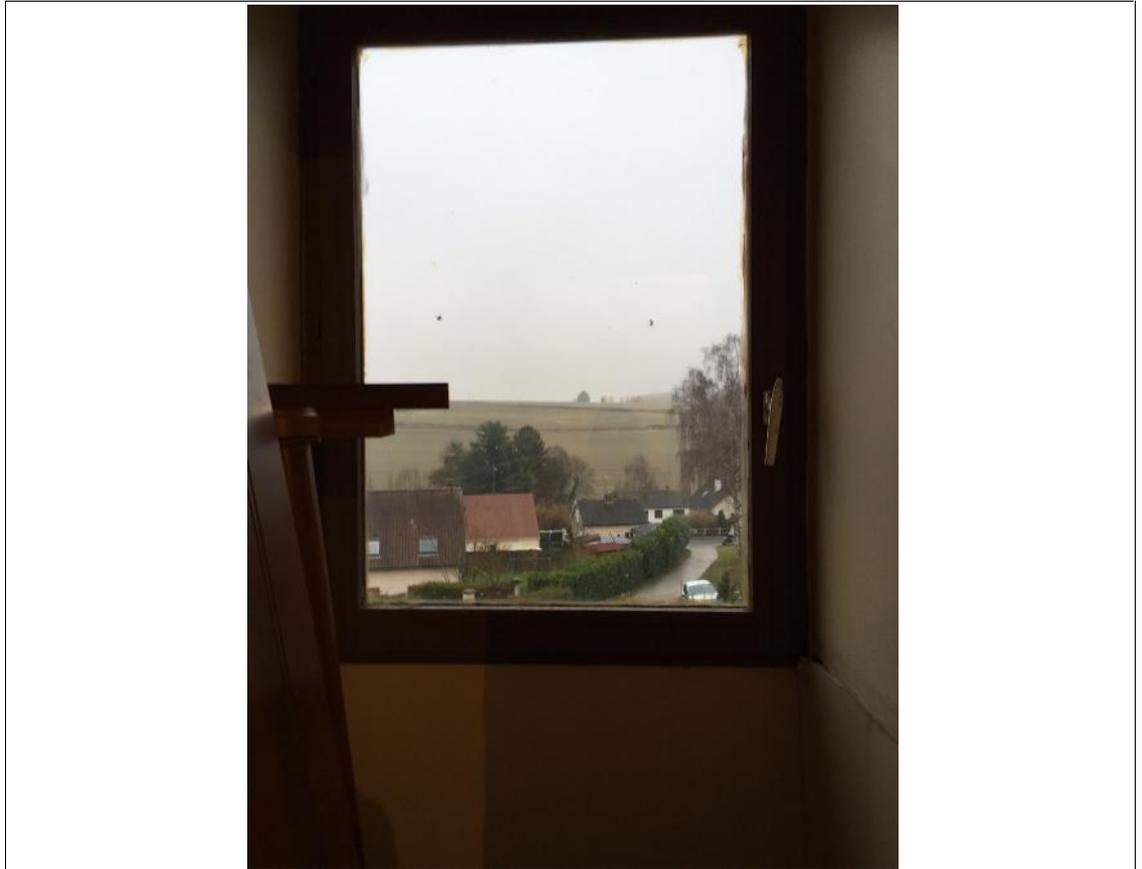
SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :



ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

Les murs sont de camaïeux beige/marron.



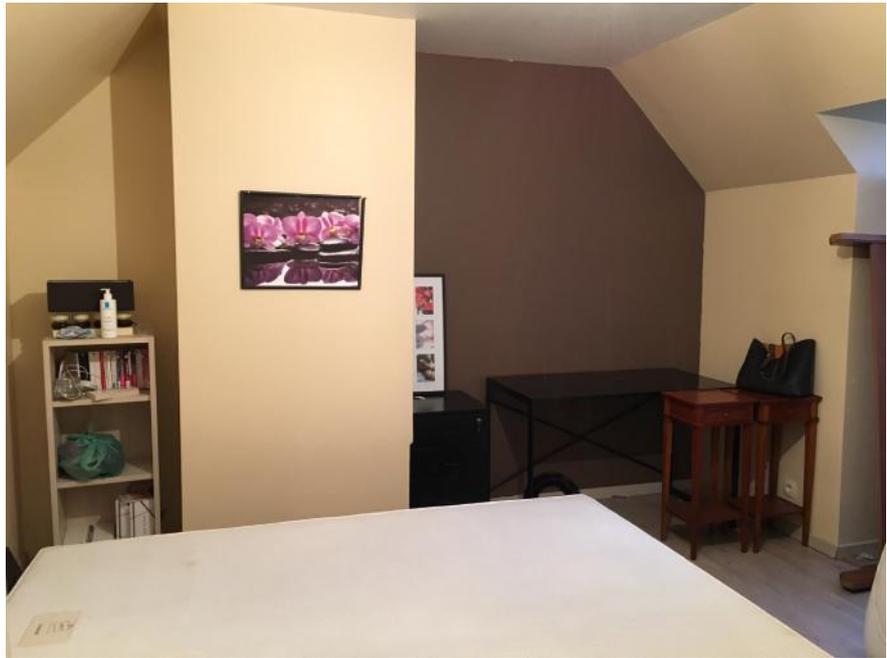
SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :



Je note une trace de choc au mur en soupenste, derrière la porte.

Chambre gauche :

De disposition identique à la précédente, mais dans les tons rouge et gris.

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Sur le palier une troisième porte donne sur un dressing non aménagé.



L'ensemble du pavillon présente des salissures, des vêtements dégradés ou des travaux non terminés.

2- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La ville se situe dans le pays de Thelle, à 50 kilomètres au nord de Paris.

La commune est limitrophe de Andeville, Esches, Amblainville, Saint-Crépin-Ibouillers, Villeneuve-les-Sablons, Corbeil-Cerf, Crèvecœur, Lormaison.

L'Oise est un grand rectangle qui compte une centaine de kilomètres de longueur pour une soixantaine de largeur. Elle forme un tampon entre la Picardie dont elle est la pointe, et l'Île de France.



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

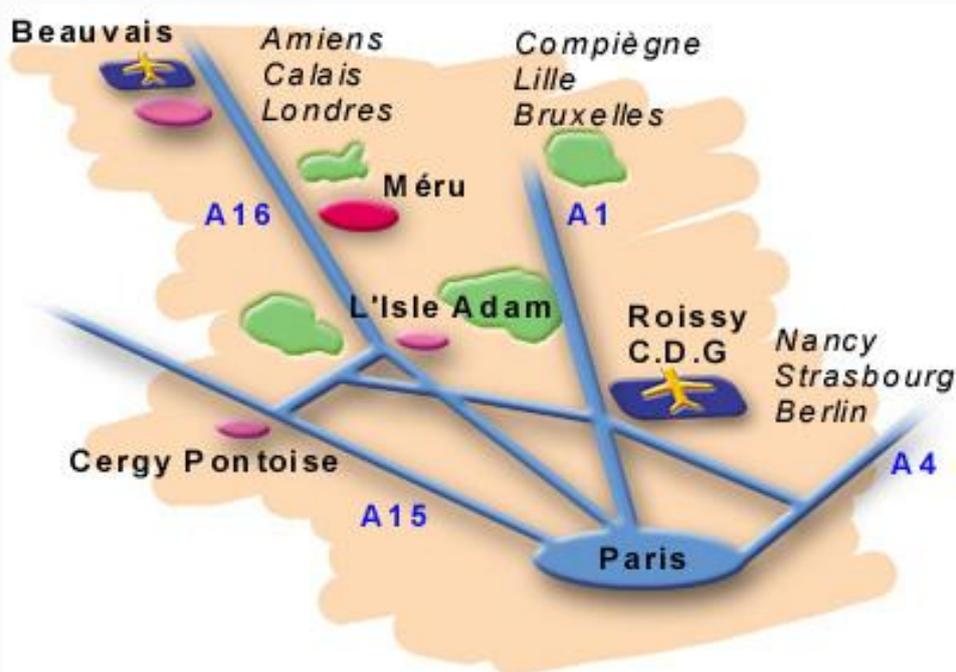
H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



3- ACCES ET TRANSPORTS EN COMMUN :

Accès et plans :



Routes :

La Ville de Méru est directement desservie par l'Autoroute A16 : Paris - Boulogne - Calais - Londres.

Ainsi, Méru se situe à 45 kilomètres de Paris La Défense. Des lignes d'autocars permettent de relier Méru à Vallangoujard et Cergy.

Au sein même de Méru, Le R.M.T., Le Sablon bus, quadrille la Ville et ses alentours et offre ainsi une grande souplesse pour se déplacer.

Aéroports :

En ce qui concerne les aéroports,

Méru est à une distance de 48 kilomètres de Roissy Charles de Gaulle et de 26 kilomètres de l'aéroport de Beauvais - Tillé (desservi principalement par Raynair).

Transport ferroviaire :

Méru est régulièrement desservie par des liaisons SNCF sur la ligne Paris - Persan - Beauvais.

La durée du trajet entre la gare du Nord à Paris et Méru est d'environ 50 minutes.

4- Cadre de vie et vie sociale :

Petite Enfance : Accueil des enfants :

La commune accueille les petits, âgés de 3 mois à 6 ans, dans la crèche familiale/halte-garderie toute neuve située en centre-ville, "La Ribambelle". La structure est encadrée par une puéricultrice, deux éducatrices de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture. La Direction de l'Enfance a mis en place la possibilité de paiement en ligne pour la petite enfance (crèche).

SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web :

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

La crèche Familiale "La Ribambelle" se trouve 14, rue du Dr Graillon 60110 MERU, Tél. : 03 44 52 36 30, courriel creche@ville-meru.fr. le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h.

La crèche familiale propose un service d'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles (employées par le C.C.A.S.) dans la limite de 66 places agréées.

Les enfants y sont accueillis de 3 mois à 3 ans du lundi au vendredi de 6h45 à 19h00.



Des activités d'éveil au sein de la crèche sont proposées régulièrement. Un pédiatre assure le suivi des enfants.

Le tarif est calculé en fonction du quotient familial selon un barème déterminé par la Caisse d'Allocations Familiales.

La Halte-Garderie "La Ribambelle" :

- Renseignements et Réservation des places : 14, rue du Dr Graillon 60110 MERU
Tél. : 03 44 52 36 31 / courriel : creche@ville-meru.fr.

L'établissement est ouvert 5 jours par semaine :

- Lundi 9h00-12h30 / 13h30 - 16h45,
- Mardi, Mercredi et Jeudi 9h00 - 16h45, (repas le midi)
- Vendredi de 9h00 / 12h30.

La Halte-Garderie accueille 14 enfants simultanément, de 3 mois à 6 ans, de façon occasionnelle.

Scolaire et péri-scolaire :

La ville propose en péri-scolaire :

- Une garderie avant et après l'école :

Les horaires sont variables en fonction de l'établissement. Il convient de se rapprocher du Service Scolaire-Périscolaire pour plus de renseignements.

- Un accueil le mercredi et pendant les vacances scolaires

de 6h30 à 19h30 dans le cadre du Centre de Loisirs.

(Les tranches horaires 6h30 - 9h et 17h - 19h30 relevant du service de la garderie, celles-ci font l'objet d'une facturation distincte)

La direction de l'Enfance de la commune se tient à votre disposition au 03 44 52 34 12 pour toute information complémentaire.

-La Ville de Méru a doté le Centre Social et Familial Arsène Bulard d'un espace d'animation destiné à l'accueil des enfants de 3 à 11 ans, appelé la **Maison de l'Enfant « Les p'tits loups »** ; encadrés par une coordinatrice, une animatrice et une médiatrice du livre pour la salle de lecture, les enfants sont écoutés et guidés afin qu'ils puissent développer des compétences techniques, artistiques, culturelles et sportives variées.

- **Salle de lecture : La Maison de l'Enfant** offre l'accès à la salle de lecture à tous les Méruviens et aux établissements scolaires. Différentes actions autour du livre, en lien avec la programmation globale de la Maison de l'Enfant, sont proposées par la médiatrice : contes, lecture libre, consultation et prêts d'abonnements presse enfance... La médiathèque est un partenaire de la salle de lecture.

Tarifs : Une adhésion annuelle est obligatoire afin que vos enfants aient accès au Clubs du Soir et à l'Accueil de Loisirs (mercredis et vacances scolaires). Son montant est calculé en fonction du quotient familial ; il varie entre 10 et 30 € pour les Méruviens,



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoïn 1	6,60
témoïn 2	6,60

T.T.C	1200,57



-Scolaire : Les Ecoles Maternelles :



Jules Verne
2-4 avenue Molière
Mme VERDELET - Tél. : 03 44 52 30 30,



Bellonte
3 rue Bellonte
Mme MENDES - Tél. : 03 44 52 06 28,

Jean-Macé
13 rue Salentin
Mme GORINE - Tél. : 03 44 52 05 26,



Jean-Moulin
1 rue Jean-Moulin
Mme LEONARD - Tél. : 03 44 52 34 44,



Gambetta
1 rue C. Desmoulin
Melle DEPRIESTER - Tél. : 03 44 52 06 59,

Pasteur
2 Bd P. Picasso
M. ROGER - Tél. : 03 44 52 24 21,

5160992

Acte : 19069

SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:
huissiers-chantilly.com

Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Ecole privée Immaculée Conception
17 rue Voltaire
Mme GEFFLOT - Tél. : 03 44 22 23 65,

Les Ecoles Élémentaires :

Jules Verne
2-4 avenue Molière
Mme VERDELET - Tél. : 03 44 52 30 30

Bellonte
3 rue Bellonte
M. LEGRAND - Tél. : 03 44 52 03 33

Jean-Moulin
1 rue Jean Moulin
M. FOURNIER - Tél. : 03 44 52 35 51

Pasteur
4 Bd P. Picasso
M. ROGER - Tél. : 03 44 22 19 55

Voltaire A
26 rue Voltaire
Mme GOTTRAND - Tél. : 03 44 52 34 42

Voltaire B
27 rue Voltaire
Mlle ALLAIN - Tél. : 03 44 22 30 34

Ecole privée Immaculée Conception
17 rue Voltaire
Mme GEFFLOT - Tél. : 03 44 22 23 65

Les Collèges :

Collège du Thelle
2 rue Jules FERRY
60110 MERU

Contact :
Tél. : 03 44 22 11 52
Fax : 03 44 22 19 29
Courriel administratif : Ce.0601191U@ac-amiens.fr
Site internet : <http://etablisements.ac-amiens.fr/0601191u/>



Structure pédagogique de l'établissement :

Le Collège du Thelle propose l'apprentissage des langues, les options et les ateliers suivants :
LV1 : Anglais, Allemand.
LV2 : Anglais, Allemand, Espagnol.
Options : Latin, Grec, Technologie.

5160992

Acte : 19069

SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web :

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

Une classe spécifique : la 3ème d'Insertion scolarise des élèves en difficulté.
La SEGPA (Section Enseignement Général Professionnel Adaptée) :

- Menuiserie,
- Construction métallique,
- Agent technique d'alimentation.

Dans le cadre d'un appariement, il accueille, depuis 1977, des élèves allemands originaires de Borken.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h,
Le mercredi de 9h à 13h.

Collège Pierre Mendès France

5 rue Pierre Mendès France
60111 MERU
Tél. : 03 44 22 27 27
Fax : 03 44 22 20 94
Courriel administratif : Ce.0601718S@ac.amiens.fr
Courriel CDI : cdi.pmf.meru@ac-amiens.fr
site internet : <http://mendes-france.dg.ac-amiens.fr/>



Structure pédagogique de l'établissement :

Le Collège Pierre Mendès France propose l'apprentissage des langues, les options, les sections et les ateliers suivants :

LV 1 : Anglais, Allemand
LV 2 : Anglais, Allemand, Espagnol
Option : Latin

Alternance en 4ème

option facultative 3ème découverte professionnelle 3h

Parcours diversifiés en 5ème

Soutien aux élèves en difficulté : "aide à la carte",
étude du soir
classe relais ouverte aux élèves des établissements de Méru

Dans le cadre d'un appariement, il accueille des élèves allemands originaires de Borken.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00,
Le mercredi de 8h30 à 12h30.

Ecole privée Immaculée Conception

22 rue de Gournay
60110 MERU
Tél. : 03 44 52 42 30



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Les Lycées :

Lycée Général et Technologique Condorcet :



Rue Condorcet
60111 MERU
Tél. : 03 44 52 37 80
Fax : 03 44 52 27 76
Courriel administratif : Ce.0601865b@ac-amiens.fr
Site internet : <http://etablisements.ac-amiens.fr/0601865b/>

- Distance à Paris : 55.0 km

Structure pédagogique de l'établissement :

31 divisions, options disponibles en seconde
- LV 1 : Anglais, Allemand
- LV 2 : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien
- LV 3 : Italien

Enseignements de détermination :

- LV2, Sciences Economiques et Sociales,
- LV3 Italien, Initiation aux Sciences de l'Ingénieur, mesures physiques et informatique, informatique de gestion et de communication

Enseignements facultatifs : latin, éducation musicale, théâtre.

Internat :

il accueille 17 élèves. Les lycéens sont hébergés en chambre individuelle ou à deux.

Transport :

Un service d'autocar assure le transport des lycéens.

Lycée Professionnel Lavoisier :



8 rue Jules FERRY
60110 MERU
Tél. : 03 44 52 65 40
Fax : 03 44 52 65 48
Courriel : Ce.0601718S@ac.amiens.fr
Site internet : <http://www.lycee-lavoisier-meru.fr/>

Structure pédagogique de l'établissement :

- LV 1 : Anglais- CAP Agent Entreposage et Messagerie (AEM) 1ère et 2ème année
- CAP Conduite des Systèmes Industriels (CSI) 1ère et 2ème année
- BEP Métiers du Secrétariat (MDS) 1ère et 2ème année
- BEP Métiers de Comptabilité (MDC) 1ère et 2ème année

5160992

Acte : 19069

SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web :

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTF
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

- BEP Logistique et commercialisation (LC) 1ère et 2ème année
- BEP Métiers de la Mode et des Industries Connexes 1ère et 2ème année
- BEP Métiers de l'ElectroThecnique (MELT) 1ère et 2ème année
- BEP Métiers de l'Electronique (MEL) 1ère et 2ème année
- BAC Professionnel Logistique (LOG) 1ère année
- BAC Professionnel Métiers du Secrétariat (MSCA) 1ère et 2ème année
- BAC Professionnel Métiers de la Comptabilité (MSCB) 1ère et 2ème année
- BAC Professionnel Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés (MSMA) 1ère et 2ème année
- BAC Professionnel Pilotage Systèmes de Production Automatisés (TPSPA) 1ère et 2ème année
- BAC Professionnel Micro-informatique de Réseaux : Installation et Maintenance 1ère et 2ème année
- BTS Informatique de Gestion option administrateur des réseaux locaux d'entreprise (formation continue en 1 an sous certaines conditions)

Les diplômes préparés et leurs sigles :

- CAP conduite des systèmes Industriels (CSI)
- CAP Agent Entreposage et de Messagerie (AEM)
- BEP Métiers de l'Electronique (MEL)
- BEP Métiers de Electrotechnique (MELT)
- BEP Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés ((MSMA)
- BEP Logistique et commercialisation (LC)
- BEP Métiers de la Mode et des Industries Connexes (MMIC)
- BEP Métiers du Secrétariat (MDS)
- BEP Métiers de la Comptabilité (MDC)
- Baccalauréat professionnel MRIM (Micro-informatique, réseaux : Installation et Maintenance)
- Baccalauréat Professionnel MSMA (Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés)
- Baccalauréat Professionnel MS (Métiers du Secrétariat)
- Baccalauréat Professionnel MC (Métier de la comptabilité)
- Baccalauréat Professionnel PSPA (Pilotage des Systèmes de Production Automatisés)
- Baccalauréat Professionnel Logistique et transports LOG

La Restauration Scolaire

Les inscriptions dans les restaurants scolaires se font au service périscolaire.
Les tarifs sont définis en fonction du quotient familial.

Le transport scolaire

Un service transport est organisé par la Communauté de Communes des Sablons.

Le titre est à retirer auprès de Oise Mobilité.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

- Il accueille tous les enfants scolarisés à Méru de la première année de maternelle au CM2, dont les parents travaillent.
- Il fonctionne les mercredis et pendant les vacances scolaires : de 6h30 à 19h30.

Pasteur - Maternelle et Primaire

Bd Pablo Picasso
60110 MERU
Tél. Direction : 03 44 08 30 38

Bellonte - Maternelle et Primaire

3 rue Bellonte
60110 MERU
Tél. Direction : 03 44 52 34 10

Jules Verne - Maternelle et Primaire

2-4 avenue Molière
60110 MERU
Tél. Direction : 03 44 52 34 10



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle •
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55 •
Fax : 03.44.67.15.58 •
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:
huissiers-chantilly.com •
Accepte le paiement par **CARTI**
bancaire (possible par téléphone) •

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

Commerces et Artisanat :

L'activité commerciale de la ville s'articule autour de quatre pôles :

Le Centre-Ville où l'offre est variée puisque magasins de bouche cohabitent avec une mercerie - loisirs créatifs, une supérette, des pharmacies, un institut de beauté, un magasin de sport, un magasin de location de déguisements et de robes de soirée, des opticiens, un chausseur, des bijoutiers, des coiffeurs et des possibilités de restauration variées.

Récemment réhabilité, le Centre Commercial "Oh Villages !" propose lui aussi un panel diversifié qui permet aux habitants des lotissements voisins (ZAC, Iris, Peintres) et du quartier Saint-Exupéry de bénéficier d'une offre commerciale de proximité.

Le Quartier de la Nacre avec une pharmacie, une épicerie et un point restauration, bénéficie par ailleurs de la proximité d'une moyenne surface accessible par la RD927.

La zone des Marquises dont le développement en cours s'articule autour d'une grande surface permet de répondre aux besoins les plus divers.

- Un marché anime le centre-ville chaque vendredi et dimanche matin.



Différents projets sont portés par la Ville pour soutenir l'activité commerciale : création de parkings, embellissement du cœur de ville via la réhabilitation du patrimoine et l'opération "façades".

Les entreprises :

Depuis 1996, ce ne sont pas moins de 10 nouvelles implantations comme le Centre d'Aide par le Travail, le Centre de Tri Postal, Jet Services ainsi que des enseignes nationales comme Citroën, Mac Donald's... et plus récemment : l'atelier protégé DTS, Cobat Constructions et l'entreprise Dewambez.

Ces deux dernières entreprises ont décidé dans le cadre du développement de leurs activités de transférer à Méru leurs sièges sociaux. Cette même logique a sous-tendu le rachat intervenu le 14 janvier 2010 du site de Ravensburger par la société Andrieu, spécialisée dans la fabrication d'extincteurs.

Des entreprises se sont développées en renouvelant leur confiance à la Ville de Méru, comme les Transports Prévoté ou le Centre de Recherches et d'Etudes Appliquées de Faurécia.

Méru accueille ainsi des entreprises de renom dans des secteurs porteurs du département.

La plasturgie, le caoutchouc et l'automobile

Ces spécialités forment le troisième secteur employeur et le deuxième secteur chercheur du département.

D'ailleurs, Faurécia, géant européen et international, qui réalise à Méru tableaux de bord et intérieurs de portières automobiles, a développé son activité sur Méru en créant un centre de recherches.

Le bâtiment du CREA a reçu en 1998, le prix Chambiges qui récompense les constructions industrielles les plus esthétiques du département.

Dans le même secteur, nous pouvons citer ITW.

Logistique

Les Transports Prévoté ont diversifié leurs activités sur 3 sites de la Ville de Méru.



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiegne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

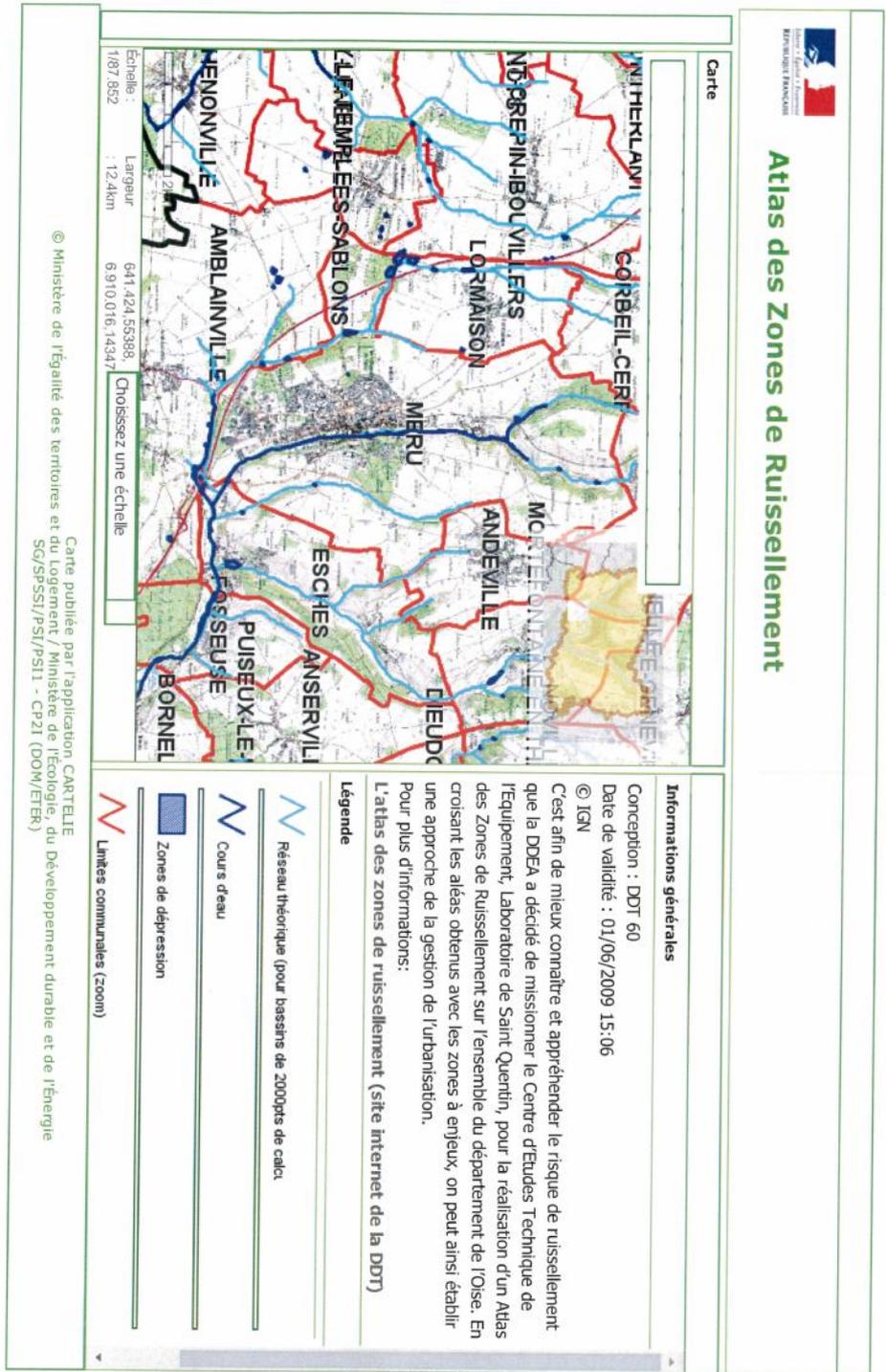
REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoïn 1	6,60
témoïn 2	6,60

T.T.C	1200,57

5 – Risques Naturels, Miniers et Technologiques :



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiegne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

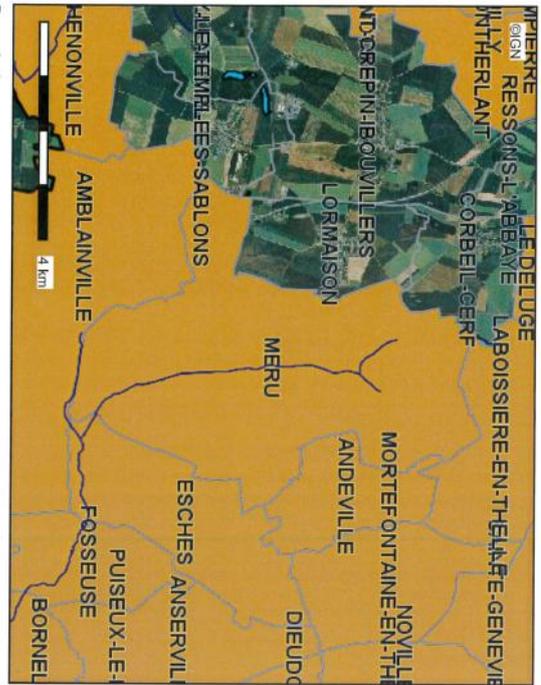
Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Atlas des Risques Naturels Majeurs



Description :

Ralis conjointement par l'Institut National de l'Environnement et des Risques (INERIS) et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), cet atlas a t rails afin de mieux connaître les risques naturels dans l'Oise.

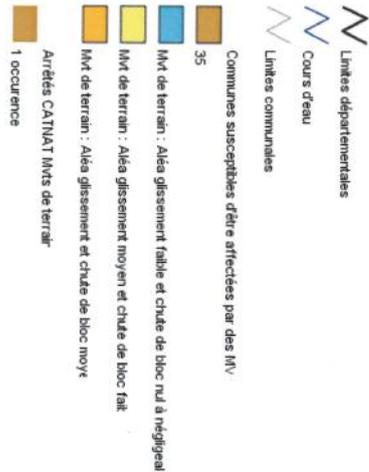
Ce travail doit permettre de mieux prendre en compte les risques dans l'aménagement, de hiérarchiser les actions mener et de sensibiliser les citoyens.

Chaque carte est détaillée, permettant de sélectionner tous les paramètres indépendamment les uns des autres.

Carte publiée par l'application CARTELE
ministre de l'égalité des territoires et du Logement / ministre de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie
SG/SPS/SPS/PS/IT - CP21 (DOM/ETER)



Conception : DDT 60
Date d'impression : 21-12-2016



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

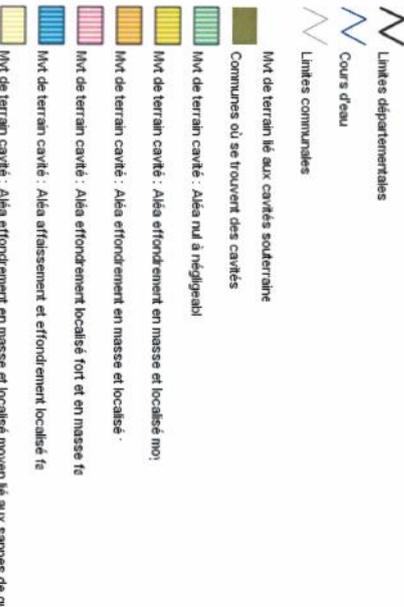
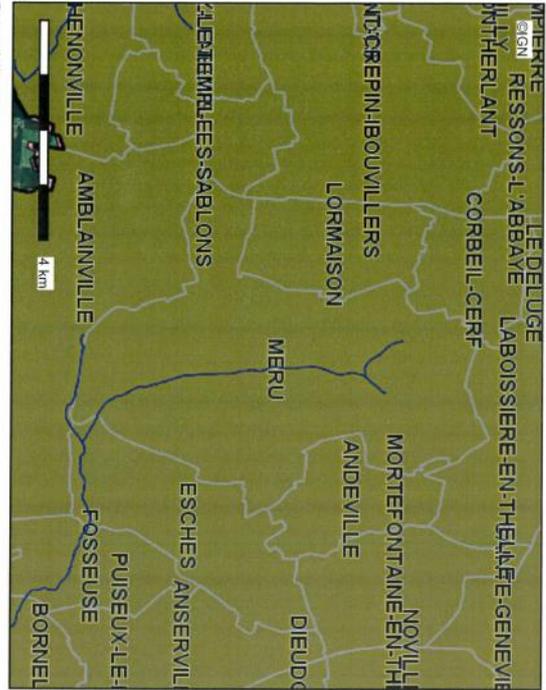
Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Atlas des Risques Naturels Majeurs



Conception : DDT 60
Date d'impression : 21-12-2016



Description :
Ralis conjointement par l'Institut National de l'Environnement et des Risques (INERIS) et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), cet atlas a t ralis afin de mieux connatre les risques naturels dans l'Oise.

Ce travail doit permettre de mieux prendre en compte les risques dans l'aménagement, de hiérarchiser les actions, mener et de sensibiliser les citoyens.

Chaque carte est détaillée, permettant de sélectionner tous les paramètres indépendamment les uns des autres.

Carte publiée par l'application CARTELLIE
Ministre de l'égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie
SGS/SS/SUP/SI/SI - CP21 (DOM/LETIER)

SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiegne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

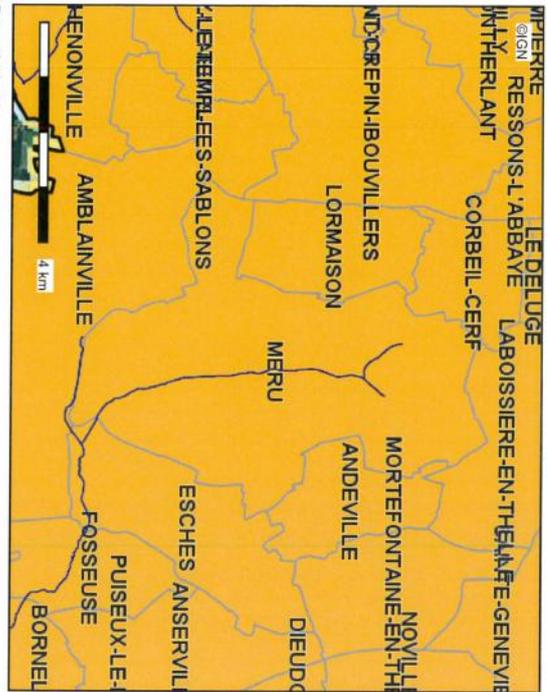
T.T.C	1200,57



Atlas des Risques Naturels Majeurs



Conception : DDT 60
Date d'impression : 21-12-2016



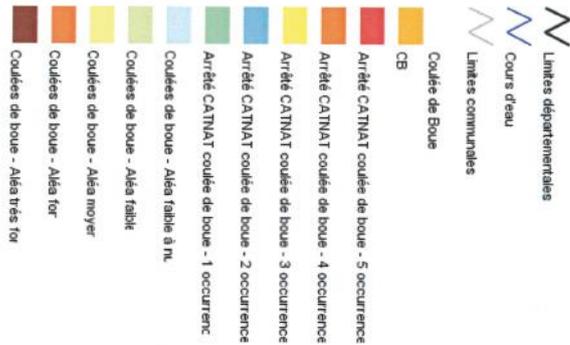
Description :

Ralis conjointement par Institut National de l'Environnement et des Risques (INERIS) et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), cet atlas a t ralis afin de mieux connaître les risques naturels dans l'Oise.

Ce travail doit permettre de mieux prendre en compte les risques dans l'aménagement, de hiérarchiser les actions, mener et de sensibiliser les citoyens.

Chacune des cartes est détaillée, permettant de sélectionner tous les paramètres indépendamment les uns des autres.

Carte publiée par l'application CARTELLIE
Ministre de l'égalité des territoires et du Logement / Ministre de l'éologie, du Développement durable et de l'énergie
S0SPSSJ/SIPSJIT - CP2I (DOM/ETIER)



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiegne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

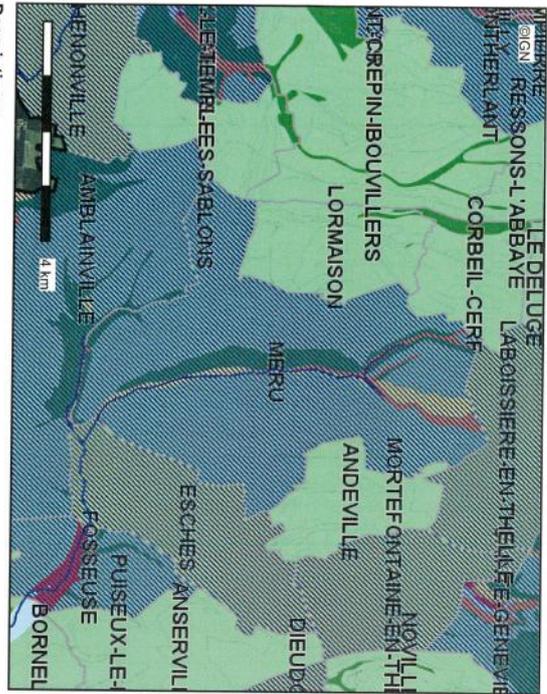
Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



Atlas des Risques Naturels Majeurs



Description :

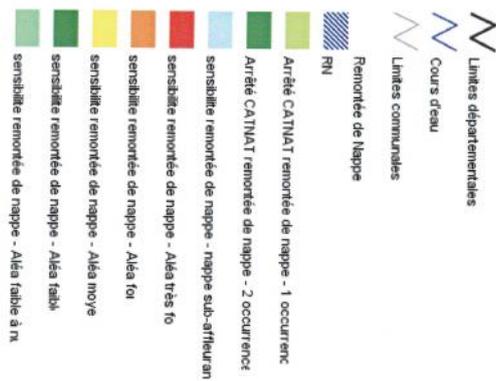
Ralis conjointement par Institut National de l'Environnement et des Risques (INERIS) et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), cet atlas a t ralis afin de mieux connatre les risques naturels dans l'Oise.

Ce travail doit permettre de mieux prendre en compte les risques dans l'aménagement, de hiérarchiser les actions, mener et de sensibiliser les citoyens.

Chaque des cartes est détaillé, permettant de sélectionner tous les paramètres indépendamment les uns des autres.

Carte publiée par l'application CARTELLIE
Ministère de l'égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'éologie, du Développement durable et de l'énergie
SCSPSSUPSPSIH - CP2I (DOM/ETIER)

Conception : DDT 60
Date d'impression : 21-12-2016



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiegne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

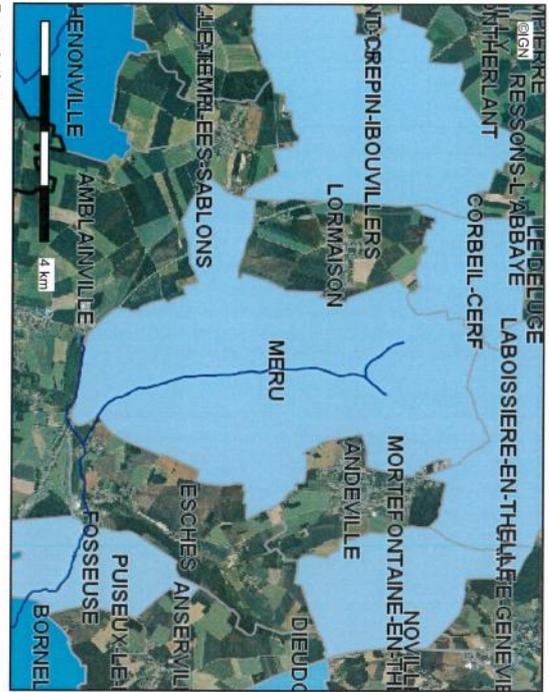
Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoïn 1	6,60
témoïn 2	6,60

T.T.C	1200,57



Atlas des Risques Naturels Majeurs



Description :

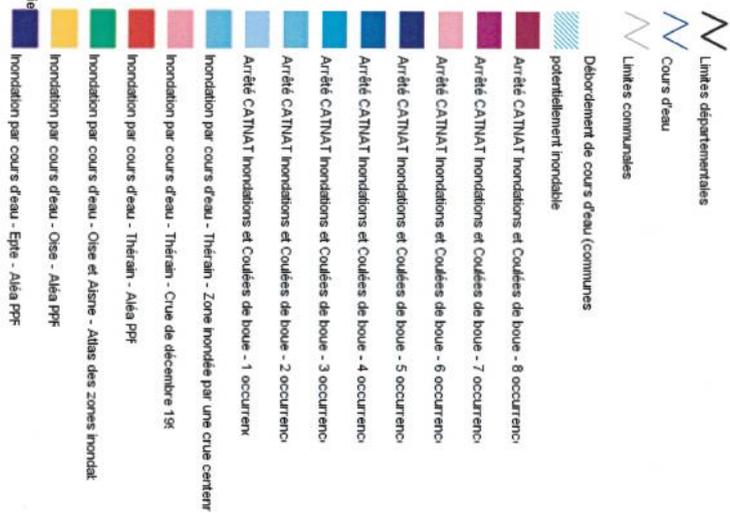
Ralis conjointement par l'Institut National de l'Environnement et des Risques (INERIS) et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), cet atlas a t ralis afin de mieux connaître les risques naturels dans l'Oise.

Ce travail doit permettre de mieux prendre en compte les risques dans l'aménagement, de hiérarchiser les actions, mener et de sensibiliser les citoyens.

Chaque des cartes est détaillée, permettant de sélectionner tous les paramètres indépendamment les uns des autres.

Carte publiée par l'application CARTELLIE
Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie
SCSPSSP/SP/SP/SP/SP - CP21 (DOM/ETES)

Conception : DDT 60
Date d'impression : 21-12-2016



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



PREFET DE L'OISE

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service interministériel
de défense et de protection civiles

Arrêté préfectoral fixant la liste des communes où s'applique l'obligation d'informer les acquéreurs et les locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, technologiques et sismiques

Le Préfet de l'Oise
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-4 et L. 271-5 ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27 ;

Vu le décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 modifié relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique ;

Vu le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2014 fixant la liste des communes où s'applique l'obligation d'informer les acquéreurs et les locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, technologiques et sismiques ainsi que la liste des risques et des documents à prendre en compte ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2014 prescrivant une prorogation de délai pour la révision du périmètre de risques naturels d'inondation valant plan de prévention des risques inondation pour les rivières de l'Oise et de l'Aisne en amont de Compiègne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 04 décembre 2014 portant prescription de la révision du plan de prévention des risques d'inondation pour la rivière Oise, section Compiègne / Pont sainte Maxence et portant prescription du plan de prévention des risques d'inondation pour la rivière Oise sur la commune de Bazicourt ;

Vu l'arrêté préfectoral du 04 décembre 2014 portant prescription de la révision du plan de prévention des risques d'inondation pour la rivière Oise, section Brenouille / Boran sur Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2014 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques pour l'établissement WELCHEM LAMOTTE SAS à Trosly Breuil ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2014 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques pour l'établissement STORENGY, domicilié à Gournay sur Aronde ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2014 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques pour les établissements MOMENTIVE Specialty Chemicals, INEOS STYRENICS et SECO Fertilisants à Ribécourt - Dreslincourt ;



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

Vu l'arrêté préfectoral du 15 avril 2015 modifiant l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2012 prescrivant l'élaboration du plan de prévention des risques inondation sur le bassin versant de la Verse ;

Vu l'arrêté préfectoral du 05 août 2015 abrogeant l'arrêté de prescription d'un plan de prévention des risques naturels relatif aux mouvements de terrain différentiels consécutifs au retrait et au gonflement des argiles sur le territoire communal de Montreuil sur Thérain ;

Sur proposition de Madame la Sous-préfète, Directrice de Cabinet ;

ARRETE

Article 1 : L'obligation d'information sur les risques naturels, technologiques et sismiques prévue aux I et II de l'article L 125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes mentionnées en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 : Les risques et documents à prendre en compte pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sont consignés pour chaque commune dans un dossier communal d'information annexé au présent arrêté (annexe 2) étant entendu que l'ensemble du département est situé en zone de sismicité très faible (zone 1). Chaque dossier comprend :

- la fiche synthétique d'information sur les risques ;
- les extraits cartographiques délimitant les zones exposées ;
- la liste des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer ;
- le zonage sismique réglementaire attaché à la commune.

Article 3 : L'obligation d'information prévue au IV de l'article L125-5 du code de l'environnement s'applique pour l'ensemble des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune où se situe le bien (annexe 3 consultable sur le site internet de la Préfecture).

Article 4 : La liste des communes et les dossiers communaux d'information sont mis à jour lorsqu'un arrêté préfectoral modifie la situation d'une ou plusieurs communes au regard des conditions mentionnées à l'article R125-25 du code de l'environnement.

Article 5 : Une copie du présent arrêté et des annexes 1 et 2 sont adressées aux maires des communes concernées, à la chambre départementale des notaires, aux sous-préfets d'arrondissement, à la direction départementale des territoires et à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Picardie.

Le présent arrêté et ses annexes seront affichés en mairie et publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Oise. Ils seront consultables à la Préfecture de l'Oise (Service interministériel de défense et de protection civiles), dans les sous-préfectures d'arrondissement, à la direction départementale des territoires (Service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie) et sur le site internet des services de l'Etat (www.oise.gouv.fr).

Article 6 : L'arrêté préfectoral du 31 décembre 2014 susvisé est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 7 : Madame la sous-préfète, Directrice de Cabinet, Messieurs les sous-Préfets d'arrondissement, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, Monsieur le Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles et Mesdames et Messieurs les Maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Beauvais, le 01 DEC. 2015


Emmanuel BERTHIER

2



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



PREFET DE L'OISE

Annexe I
à l'arrêté préfectoral du 01 décembre 2015
relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers
sur les risques naturels, technologiques et sismiques

Liste des communes où s'applique l'obligation d'information prévue
aux I et II de l'article L. 125-5 du code de l'environnement

Légende :
I très faible
I inondation
Mvt mouvement de terrain
T technologique

N° Insee	Communes	PPR naturels prescrits	PPR naturels approuvés	PPR technologiques prescrits	PPR technologiques approuvés	Zonage sismique	Arrêtés catastrophes naturelles	Arrêtés catastrophes technologiques
60009	Allonne		I			1	4	0
60015	Angy		I			1	2	0
60019	Antheuil Portes				T	1	0	0
60021	Appilly		I			1	5	0
60023	Armancourt		I			1	5	0
60025	Attichy	I				1	5	0
60703	Aux Marais		I			1	4	0
60035	Avricourt					1	4	0
60037	Baboeuf		I			1	4	0
60041	Bailleul-sur-Thérain		I			1	1	0
60043	Bailly	I				1	2	0
60044	Balagny-sur-Thérain		I			1	4	0
60700	Bazicourt	I				1	1	0
60052	Beaugies-sous-Bois	I				1	2	0



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
Ml : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

MERU N'EST PAS CONCERNÉE

N° Insee	Communes	PPR naturels prescrits	PPR naturels approuvés	PPR technologiques prescrits	PPR technologiques approuvés	Zonage sismique	Arrêtés catastrophes naturelles	Arrêtés catastrophes technologiques
60324	Jaulzy	I				1	4	0
60325	Jaux		I			1	6	0
60333	Lachapelle-aux-Pots		I			1	2	0
60335	Lachapelle-sous-Gerberoy		I			1	2	0
60338	La Croix Saint Ouen		I			1	10	0
60340	Lagny	I				1	1	0
60346	Lamorlaye		I			1	11	0
60351	Lataule				T	1	1	0
60402	Le Meux		I			1	6	0
60502	Le Plessis-Patte-d'Oie	I Mvt				1	2	0
60006	Les Ageux		I		T	1	1	0
60358	Levignen				T	1	6	0
60368	Longueil-Annel	I				1	9	0
60369	Longueil-Sainte-Marie		I		T	1	5	0
60381	Margny-aux-Cerises		Mvt			1	3	0
60382	Margny-les-Compiègne		I			1	8	0
60388	Martincourt		I			1	1	0
60389	Maucourt	I				1	2	0
60391	Maysel		I			1	3	0
60393	Mello		I			1	5	0

5



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web:

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

N° Insee	Communes	PPR naturels prescrits	PPR naturels approuvés	PPR technologiques prescrits	PPR technologiques approuvés	Zonage sismique	Arrêtés catastrophes naturelles	Arrêtés catastrophes technologiques
60396	Méry la Bataille				T	1	1	0
60403	Milly-sur-Thérain		I			1	1	0
60406	Monceaux		I			1	2	0
60414	Montataire		I			1	6	0
60423	Montmacq	I				1	6	0
60426	Montreuil-sur-Thérain		I			1	1	0
60431	Morlincourt	I	I			1	7	0
60439	Mouy		I			1	5	0
60443	Muirancourt	I				1	3	0
60448	Neufchelles				T	1	3	0
60463	Nogent-sur-Oise		I			1	6	0
60464	Nointel				T	1	2	0
60471	Noyon	I	I			1	10	0
60474	Ognolles					1	1	0
60477	Ons-en-Bray		I			1	2	0
60488	Passel		I			1	6	0
60492	Pimprez		I		T	1	7	0
60501	Plessis-Brion (Le)	I				1	8	0
60506	Pont-l'Evêque		I			1	4	0
60507	Pontoise-lès-Noyon		I			1	8	0
60508	Pontpoint		I			1	12	0

6



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web :

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57



PREFET DE L'OISE

Annexe 3
à l'arrêté préfectoral du 01 décembre 2015
relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers
sur les risques naturels, technologiques et sismiques

Liste des arrêtés interministériels portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
(du 20/07/1983 au 30/11/2015)

Abancourt :

* arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Abbecourt :

* arrêté du 03/04/2001 publié au journal officiel du 22/04/2001 portant sur les inondations, coulées de boue ;
* arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain ;
* arrêté du 28/09/1995 publié au journal officiel du 15/10/1995 portant sur les inondations, coulées de boue.

Abbeville-Saint-Lucien :

* arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Achy :

* arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Acy en Multien :

* arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain ;
* arrêté du 24/08/1988 publié au journal officiel du 14/09/1988 portant sur les inondations, coulées de boue.

Les Ageux :

* arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Agnetz :

* arrêté du 14/08/2009 publié au journal officiel du 20/08/2009 portant sur les inondations, coulées de boue ;
* arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain ;
* arrêté du 25/08/1986 publié au journal officiel du 06/09/1986 portant sur les inondations, coulées de boue.

Airion :

* arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain ;
* arrêté du 02/10/1985 publié au journal officiel du 18/10/1985 portant sur les inondations, coulées de boue.

Allonne :

* arrêté du 07/08/2014 publié au journal officiel du 10/08/2014 portant sur les inondations, coulées de boue ;
* arrêté du 23/01/2002 publié au journal officiel du 09/02/2002 portant sur les inondations par remontée de nappe phréatique ;
* arrêté du 03/04/2001 publié au journal officiel du 22/04/2001 portant sur les inondations, coulées de boue ;

1



SELARL MARGO-DOYEN

Huissiers de Justice Associés
RCS Compiègne 753022516

1 ave du Gal. De Gaulle
Centre d'affaires
Guilleminot
60500 CHANTILLY
Tél. : 03.44.67.15.55
Fax : 03.44.67.15.58
MI : hjchantilly@orange.fr
Site web :

huissiers-chantilly.com
Accepte le paiement par CARTE
bancaire (possible par téléphone)

Références bancaires :

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

REFERENCES A
RAPPELER
5160992

Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	750,00

H.T.	978,61
Tva 20%	195,72
Taxe	13,04
témoin 1	6,60
témoin 2	6,60

T.T.C	1200,57

Mélicocq :

- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain
- * arrêté du 30/07/1986 publié au journal officiel du 20/08/1986 portant sur les inondations, coulées de boue.

Mello :

- * arrêté du 02/04/2003 publié au journal officiel du 18/04/2003 portant sur les inondations, coulées de boue
- * arrêté du 27/04/2001 publié au journal officiel du 28/04/2001 portant sur les inondations, coulées de boue
- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain
- * arrêté du 06/02/1995 publié au journal officiel du 08/02/1995 portant sur les inondations, coulées de boue
- * arrêté du 11/01/1994 publié au journal officiel du 15/01/1994 portant sur les inondations, coulées de boue.

Ménévillers :

- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Méru :

- * arrêté du 25/09/2000 publié au journal officiel du 07/10/2000 portant sur les inondations, coulées de boue
- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Méry-la-Bataille :

- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Mesnil-Conteville (Le) :

- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Mesnil-en-Thelle (Le) :

- * arrêté du 06/08/2001 publié au journal officiel du 11/08/2001 portant sur les inondations, coulées de boue
- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Mesnil-Saint-Firmin (Le) :

- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Mesnil-sur-Bulles (Le) :

- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

Mesnil-Théribus (Le) :

- * arrêté du 04/11/2014 publié au journal officiel du 07/11/2014 portant sur les inondations, coulées de boue ;
- * arrêté du 23/01/2002 publié au journal officiel du 09/02/2002 portant sur les inondations par remontée de nappe phréatique ;
- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain ;
- * arrêté du 03/11/1997 publié au journal officiel du 16/11/1997 portant sur les inondations, coulées de boue.

Meux (Le) :

- * arrêté du 10/09/2013 publié au journal officiel du 13/09/2013 portant sur les inondations, coulées de boue ;
- * arrêté du 10/11/2009 publié au journal officiel du 14/11/2009 portant sur les inondations, coulées de boue ;
- * arrêté du 29/12/1999 publié au journal officiel du 30/12/1999 portant sur les inondations, coulées de boue et mouvements de terrain ;
- * arrêté du 02/02/1998 publié au journal officiel du 18/02/1998 portant sur les inondations, coulées de boue ;
- * arrêté du 06/02/1995 publié au journal officiel du 08/02/1995 portant sur les inondations, coulées de boue ;
- * arrêté du 11/01/1994 publié au journal officiel du 15/01/1994 portant sur les inondations, coulées de boue.

39

6 – Diagnostics et métrage :

Voir en annexe au présent.

Catherine MARGO-DOYEN, Huissier associé

